



1. Contribution à la protection globale de l'environnement

2. Crédibilité de votre stratégie de durabilité

3. Choix d'un projet de protection de l'environnement adapté

Emballages climatiquement neutre

ClimatePartner^o

Depuis décembre 2017, nous proposons des emballages climatiquement neutre en collaboration avec ClimatePartner.

ClimatePartner, un des principaux fournisseur de solutions pour les entreprises dans la protection du climat, nous soutient dans l'application de cette démarche.

Qu'est-ce que la neutralité climatique ?

Par climatiquement neutre sont dénommés les entreprises, processus et produits dont les émissions de CO2 ont été calculés et ont été compensés par le soutien de projets de protection du climat reconnus internationalement. La compensation des émissions de CO2 est avec l'évitement et la réduction un pas important dans la protection globale du climat.



Comment se passe le déroulement ?

Vous pouvez laisser produire votre commande „climatiquement neutre“ en option. Celà est possible pour tous les produits que nous proposons.

1. Calcul du CO2

Nous avons enregistré les sources d'émission de CO2 de notre exploitation, les avons réduit au maximum et pouvons calculer les émissions de CO2 de chacune de nos productions d'emballages. Dans le calcul de l'empreinte carbone nous prenant en compte les émissions de CO2 qui résultent des matériaux utilisés, du processus de production et de la logistique.

2. Compensation du CO2

Vous soutenez un projet de protection du climat reconnu internationalement. Ces projets économisent le CO2 – par

des mesures de boisement ou le remplacement de technologies polluantes. Par le soutien d'un de ces projets nous pouvons compenser les émissions de CO2 de la commande. Tous les projets sont certifiés par les plus hauts standards internationaux. Ainsi vous pouvez être certain que les mesures seront bien respectées et mises en œuvre sur place.

3. CO2 - Comprendre la compensation

Vous bénéficiez d'une transparence totale de part le label d'identification avec le numéro d'identification lié à votre commande : par la saisie de ce numéro sur www.climatepartner.com peut être vérifié combien de CO2 a résulté de votre emballage et quel projet de protection du climat vous avez soutenu pour compenser.

Quels sont les **Avantages** des emballages climatiquement neutre ?

- ✓ Par l'utilisation des emballages climatiquement neutre vous contribuez à la **protection climatique globale** et vous soutenez des projets de protection du climat reconnus.
- ✓ Avec le label climatiquement neutre sur votre emballage vous démontrez votre adhésion à la protection climatique et vous augmentez la crédibilité de votre **stratégie de durabilité**.
- ✓ Le label **climatiquement neutre** avec le numéro d'identification lié à votre commande garantit la transparence : par ce numéro vous pouvez vérifier et communiquer la compensation des émissions de CO2 mise en œuvre.
- ✓ Les projets de protection climatique contrôlés et certifiés par les standards internationaux économisent le CO2 de manière vérifiable. Une sécurité supplémentaire peut vous être apportée par **le process certifié par TÜV-Austria de ClimatePartner pour la compensation des émissions de CO2**.
- ✓ La neutralité climatique ne représente **aucune charge de travail supplémentaire** pour vous. Nous calculons les émissions de CO2 de votre commande, procédons à la compensation du CO2 et vous mettons à disposition le label climatiquement neutre.

Quels projets peut-on soutenir ?

Il existe une multitude de projets de protection climatique au choix. Vous pouvez choisir le projet qui vous correspond le mieux à partir d'une carte de projets de protection climatique. Ceux-ci vont de la protection des forêts en Allemagne, aux projets d'énergie éolienne en Inde ou aux projets relatifs à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux en Afrique. Les détails seront clarifiés à la commande.



Quels sont les coûts ?

Pour cette valeur ajoutée vous payez seulement un surcoût de 1% du coût total, au minimum **25 € forfaitaire**. Des projets spéciaux devront être clarifiés à la demande.